Image not found or type unknown

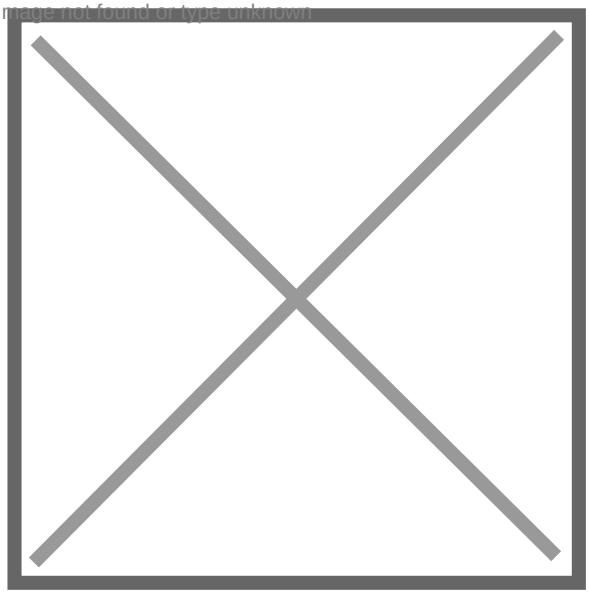

Probleme avec carrefour erreur de rib

Par **cerpico**, le **28/01/2009** à **13:35**

Bonjour rnje suis allée deux ans après ma separation avec mon mari (je suis encore en plein divorce) me faire faire une nouvelle carte Carrefour PASS pour acheter une télé en plusieurs mensualitées. je suis donc arrivée chez carrefour leur ai expliqué que suite à notre séparation mon mari avait prix nos cartes et certainement résilé notre compte et que je souhaitai en ouvrir un nouveau. rnrnla jeune femme a donc pris mes coordonnées qui étaient déjà dans le systeme (même nom, même adresse...) je lui ai dit que j'était divorcée (en cours) que mon statuts professionnel avait changé et je lui ai donné mon nouveau rib.rnelle a d'ailleur enregistrer le nouveau RIB a mon nom mais avec les numeros de mon ex mari!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!rn(rib a mon d'épouse car je ne suis pas encore divorcée officiellement et dans la même banque que mon ex-mari et nos numeros sont très proches...)rnrnelle a rempli sont ficher et m'a fait refaire deux carte a mon nom (une pour moi et une pour mon conjoint).donc depuis juillet 2008 j'utilise occasinnellement ma carte carrefour (cependant il est vrai que je n'ai pas vérifé mes relevés...)rnrnet là j'apprend ce matin qu'apparement les prelevements ne s'effectuent pas sur mon compte mais sur le compet de mon ex mari et sous le contrat que nous avions mis en place en 2003.rnmais avec les modifications que je leur avait transmises en 2008.rnils ont donc bien mis au siège le rib a mon nom mais pas changer l'integralité des numeros. (modif mode de reglement)rnils ont bien noté que j'était divorcé (comme je l'ai indiqué mais on laissé le nom de mon ex mari dans le dossier)!!!rnmon mari me menace de porter pleint contre moi pour fraude!!!rnet carrefour ne me répondent pas encore.rnrnc'est eu qui ont commis la faute tout ce qui apparait dans le dossier le prouve!! j'ai donné tous les documents et indiqué que j'était divorcé et communiqué mon nouveau RIB!!rnque c'est il passé???rnque puis-je faire???rnquel recours est ce que je peux avoir???rncomment je vais faire pour rembourser une telle somme??? en plein divorce avec deux enfants?? et qui doit rembourser mon ex mari???rndéjà que la situation été tendue mais alors maintenant je passe pour une voleuse!!rnrnmerci de me venir en aide

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés